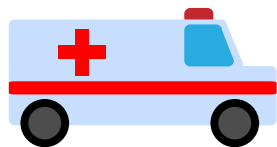


Nouvel Hôpital Trousseau

**Courrier du Maire
Christian Gatard
aux Chambraisien·ne·s**



Cher·e·s concitoyen·ne·s,

Je viens par ce courrier appeler votre attention sur le projet de restructuration de l'hôpital Trousseau (NHT) que le CHRU a mis en ligne, sur une plateforme, dans le cadre d'une consultation citoyenne, jusqu'au 7 février prochain.

Le projet sur Chambray-lès-Tours concerne :

- l'implantation du Nouvel Hôpital Trousseau
- le transfert de l'Hôpital Clocheville
- le regroupement des services de Biologie du CHRU

La situation sanitaire ne permettant pas l'organisation de réunions, la consultation se déroule en ligne, sur le site internet du CHRU de Tours, où vous pourrez retrouver le dossier complet et émettre vos remarques : <https://www.chu-tours.fr/dialoguecitoyen-trousseau2026/>

L'analyse des commentaires formulés, la synthèse et la restitution seront réalisées par le CHRU.



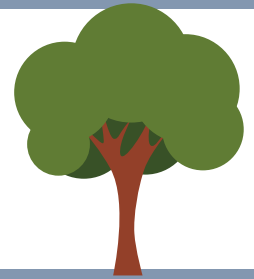
La Ville a fortement accompagné ce projet depuis plusieurs mois, à commencer par son implication sur le tracé de la deuxième ligne de tramway qui comportera un décroché pour desservir le futur hôpital.

Cette ligne reliera La Riche jusqu'à la Papoterie avec des parkings relais à chaque sortie du périphérique.

Nous avons autorisé une entrée supplémentaire pour l'accès aux urgences et la logistique de ce futur hôpital, qui permettra de reconfigurer la rue Jacques Monod et d'en sécuriser la sortie sur l'avenue de la République.



Nouvel Hôpital Trousseau



Par ailleurs nous avons demandé au CHRU la création, à l'intérieur du site, d'**une véritable liaison cyclable sécurisée, entre Chambray-lès-Tours et Saint Avertin**. Le projet mis en ligne semble à ce jour insuffisant sur ce point et doit être repensé pour répondre à nos attentes.

De plus, tout au long de ces derniers mois, des discussions se sont tenues entre la Ville et le CHRU. Elles ont permis de faire évoluer le projet, sur des points essentiels concernant votre cadre de vie, en particulier la circulation, les stationnements et les espaces boisés.

Circulation et stationnement

800 PLACES EN SOUS-SOL



La municipalité a rejeté le projet de parking aérien sur plusieurs étages, initialement envisagé au droit de la rue Félix Dujardin, devant des maisons d'habitation, constituant une nuisance considérable.

Nous avons exigé que le parking souterrain, présenté lors du concours architectural, soit aménagé comme prévu.

Bien entendu, en refusant ce parking silo, qui plus est payant, notre intention n'était pas de limiter les places de stationnement sur le site, bien au contraire. Le projet en prévoit plus de 2 500 alors qu'aujourd'hui le site en compte 1 800.

Cela devrait ainsi limiter fortement la circulation, dans vos quartiers résidentiels, des usagers du CHRU recherchant des places de stationnement. Par ailleurs la proximité du tramway permettra de diminuer sensiblement l'utilisation de la voiture.

Les 2 parkings relais implantés à 1 ou 2 stations de tramway (arrêts Sagerie et Papoterie) permettront de faciliter l'accès au site pour les visiteurs ou personnels venant de loin.

Nouvel Hôpital Trousseau



Espaces boisés

VEILLER À LEUR PRÉSERVATION

La construction du futur hôpital va engendrer la suppression des espaces boisés situés du côté de la rue Jacques Monod, près de la piste actuelle d'hélicoptère.

Je tiens à vous faire savoir que nous avons exigé une restitution intégrale des espaces boisés qui vont être supprimés dans le cadre du projet, et qu'ils soient entièrement restitués, pour la même superficie et de manière assez dense pour vous protéger, tout au long de la rue Jacques Monod d'une part et de la rue Félix Dujardin d'autre part.

Dans les délibérations du Conseil Municipal et du Conseil Métropolitain que nous préparons actuellement nous envisageons de les classer en « espaces boisés classés » de manière à interdire toute construction ultérieure.

La transformation du CHRU et l'aménagement du tramway, concomitamment en 2025, sont de très belles opportunités pour notre commune. Mais compte-tenu de l'impact fort de ces chantiers nous serons extrêmement vigilants à toujours vous informer et vous concerter, avant et pendant les travaux.

D'ores et déjà je vous invite vivement à faire part de vos remarques au CHRU dans le cadre de cette concertation citoyenne.

Je me tiens également, avec mon équipe, à votre disposition. Si vous souhaitez m'adresser un courrier n'hésitez pas. Un formulaire dédié à ce sujet est aussi à votre disposition sur le site internet de la Ville. Nous pouvons également nous organiser pour venir à votre rencontre, selon des modalités à définir ensemble, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Je vous prie de croire, cher·e·s concitoyen·ne·s,
à l'expression de mes salutations les meilleures.

Christian Gatard
Maire de Chambray-lès-Tours
Vice-président de Tours Métropole Val de Loire